FFE : 5653002

CHEVAL CLUB - PONEY CLUB
DE QUEVEN
KERLÉBERT
56530 QUEVEN
06.07.02.79.49
centreequestrequeven@orange.fr
www.centre-equestre-queven.com

JetS : 000622

A Quéven, le 11 Mai 2020

Chères Cavalières, Chers Cavaliers,

Notre activité est autorisée à reprendre sous certaines conditions.

Nous avons réorganisé le fonctionnement de l'établissement afin de favoriser la distanciation physique et de réduire les zones de contact permettant de limiter la propagation du virus covid-19.

Si nous pouvons à nouveau vous faire pratiquer l'équitation, les conditions dans lesquelles l'activité sera réalisée, seront différentes.

- Les horaires,
- les modalités d'accès à l'établissement,
- les plannings ainsi que
- l'organisation générale des activités sont modifiés afin de limiter le nombre de cavaliers présents simultanément sur la structure.

Afin de nous permettre de reprendre sereinement notre activité, nous vous demandons de respecter strictement le protocole sanitaire affiché et de le faire appliquer par tous ceux qui viennent dans l'établissement.

Nous comptons sur vous, sur votre civisme et votre coopération pour appliquer les gestes barrière, la distanciation physique et toutes les mesures sanitaires mises en place dans notre centre équestre.

A très vite, à cheval ou à poney !!

FFE : 5653002

CHEVAL CLUB - PONEY CLUB
DE QUEVEN
KERLÉBERT
56530 QUEVEN
06.07.02.79.49
centreequestrequeven@orange.fr
www.centre-equestre-queven.com

JetS : 000622

Modalités d'accès à l'établissement :

- Venir en tenue d'équitation propre, lavée à 60°à chaque usage, ses brosses, une gourde et éventuellement un masque (retirer le masque pour la pratique)

- Respecter les nouveaux horaires adaptés,
  suivre le chemin d'accès balisé par les flèches,
  respecter les gestes barrière affichés et énoncés par la monitrice

- Se laver les mains avant d'entrer dans les écuries (solution hydroalcoolique à votre disposition)

- Le Club-house est fermé. L'accès à un sanitaire est possible

- 1 accompagnant par enfant peut le conduire dans les écuries PONEYS et viendra le chercher au même endroit, à l'heure de fin du cours pour quitter le club. L'accompagnant n'est pas autorisé à rester dans les écuries pendant la séance.

- L'enseignante procède à la désinfection du matériel d'équitation entre chaque séance, d'où ces nouveaux horaires

- Pour toute question, merci d'utiliser les modes de contact digitaux (tel, sms, mail)

Ces mesures vous paraissent certainement très contraignantes, mais c'est grâce à cela que vous pourrez retrouver enfin vos poneys et prendre plaisir à les monter.

FFE : 5653002

CHEVAL CLUB - PONEY CLUB
DE QUEVEN
KERLÉBERT
56530 QUEVEN
06.07.02.79.49
centreequestrequeven@orange.fr
www.centre-equestre-queven.com

JetS : 000622

Horaires des cours A PONEY

à appliquer à compter du 12 Mai 2020 jusqu'à nouvel ordre

Cours du Mercredi

Votre cours d'origine	10h	11h	14h	15h	17h
Heure d'arrivée au club	9h30	11h	13h30	15h10	16h50
Heure du cours	9h45	11h15	13h40	15h20	17h
Départ du club	10h50	12h20	14h45	16h25	18h05

Cours du Vendredi

Votre cours d'origine	17h30
Heure d'arrivée au club	17h20
Heure du cours	17h30
Départ du club	18h35

Cours du Samedi

Votre cours d'origine	10h	11h	14h	15h
Heure d'arrivée au club	9h30	11h	13h25	14h55
Heure du cours	9h40	11h10	13h35	15h05
Départ du club	10h50	12h20	14h45	16h15

A l'issue de la première semaine de cours (du 12 au 17 mai) les rattrapages de cours seront possibles. N'hésitez pas à vous renseigner

Bienvenue au Centre Equestre.
Hélène ROUXEL.